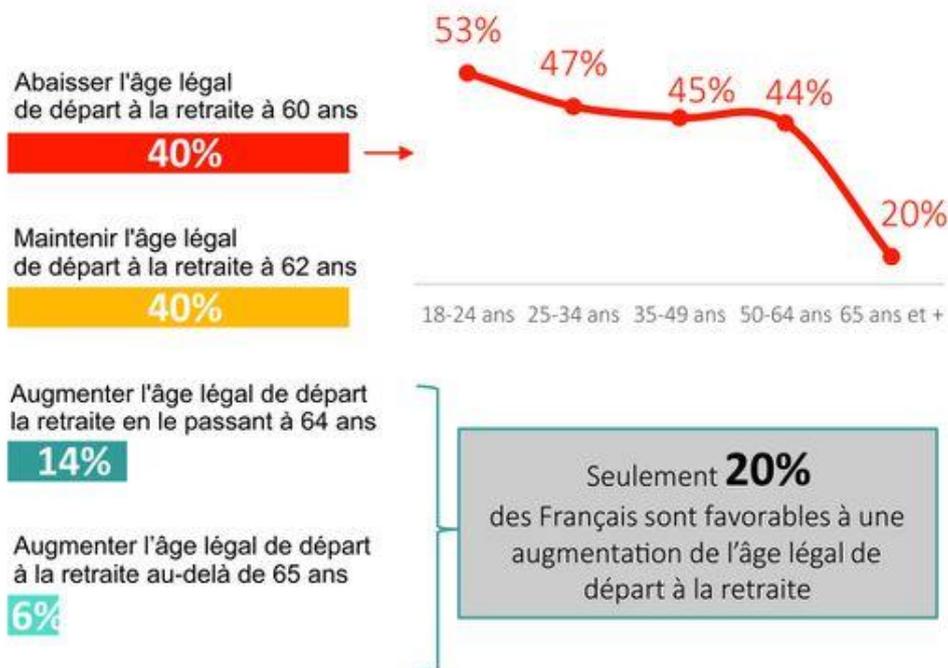


# Un projet de réforme des retraites qui ne repose que sur des mensonges !

Après le discours sur la « fin de l'abondance » et les efforts nécessaires face à la crise énergétique, E Macron est de nouveau dans la préparation du casse du siècle. Les Français y sont majoritairement opposés mais le Président veut l'imposer !

## Les Français et les retraites

A laquelle des solutions suivantes seriez-vous le plus favorable concernant l'âge de départ à la retraite ?



Baromètre de l'économie Odoxa pour Aviva, Challenges et BFM Business. Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogés par Internet les 28 et 29 septembre 2021. Echantillon de 1 005 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas. Infographie DDM, Ph. R.



Le scénario est bien rodé, un rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) devait annoncer un sinistre avenir pour nos régimes de retraites. Mais rien ne s'est passé comme prévu : celui-ci étant redevenu excédentaire en 2021 avec un solde positif de 900 millions d'euros, il pourrait même dégager un surplus de 3,2 milliards d'euros cette année, en raison d'une augmentation de l'activité économique. Le COR affirme dans le cas de figure le plus favorable que le système reviendrait à l'équilibre dès le milieu des années 2030. De plus, la part des dépenses de retraites dans le PIB resterait stable. Ainsi le COR rappelle que « les résultats de ce rapport ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite ».

**Force Ouvrière** dénonce cette énième réforme qui ne serait pas motivée par des justifications économiques ou une volonté de « justice sociale », mais par la seule volonté de limiter la hausse annuelle des dépenses publiques.

Macron a donc dû réorienter son discours puisque désormais l'objectif de la réforme de la retraite à 64 ou 65 ans serait de dégager des marges budgétaires pour l'école et la santé ! Qui peut croire un tel mensonge ? Une chose est certaine, quelle que soit la forme choisie, cette réforme des retraites ne visera qu'à appauvrir la grande majorité des Français pour ne surtout pas reprendre à la minorité la plus riche les nombreux cadeaux fiscaux dont ils ont profité (de mars 2020 à octobre 2021, les richesses des 5 plus grandes fortunes françaises ont bondi de 86%, soit un gain de 236 milliards d'euros).

Macron a déjà prévenu, il veut aller vite et prendre de court la mobilisation sociale : il n'hésitera pas à faire passer cette réforme en force au moyen du 49-3 ! un véritable déni de démocratie.

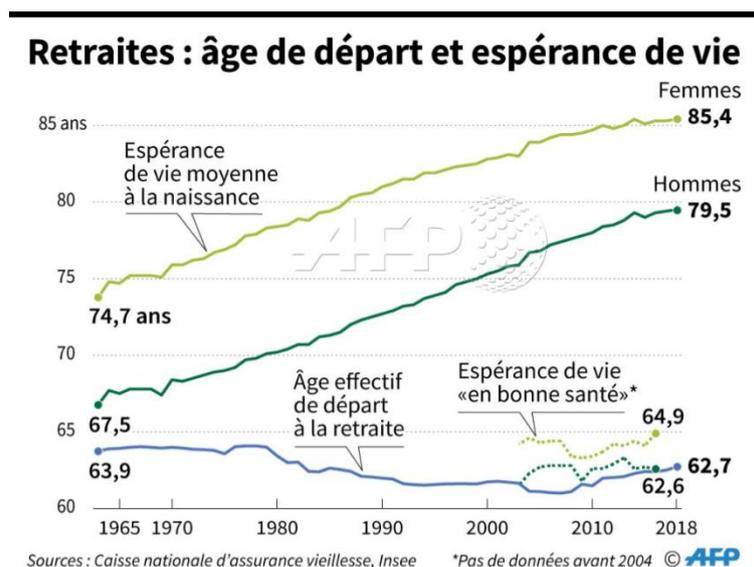
Le combat n'est pas perdu, la mobilisation est possible et un signal fort lors des élections professionnelles de décembre 2022 est à envoyer au gouvernement.

## Une réforme qui ne repose que sur des mensonges !

**Mensonge N°1 :** "On vit plus longtemps donc il faut travailler plus longtemps " :

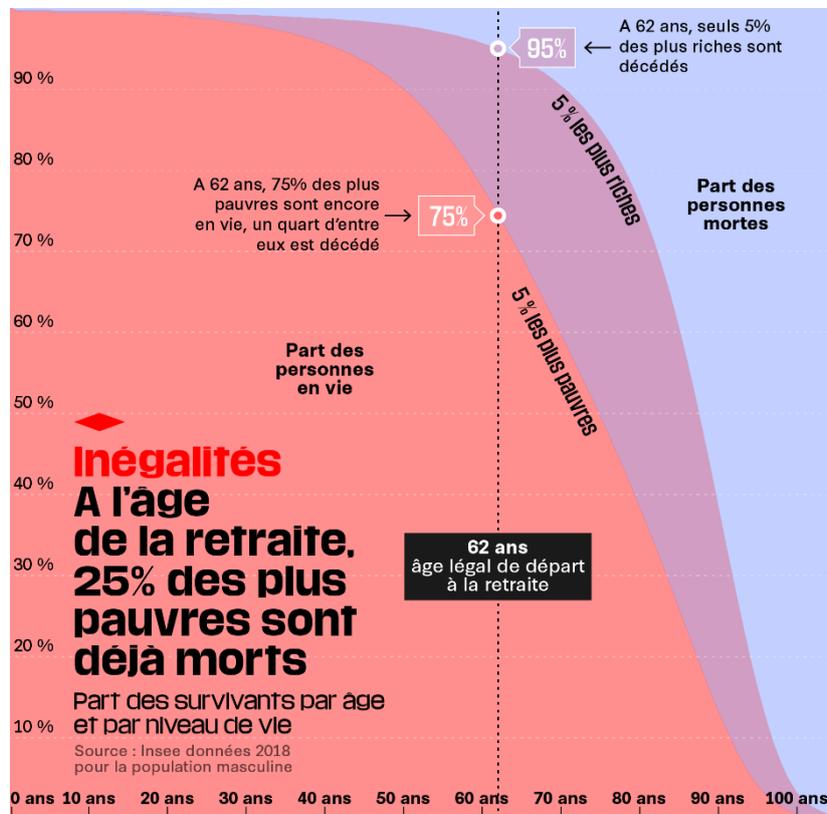
**Cette affirmation est fausse.** Elle occulte l'énorme écart d'espérance de vie entre les seniors, selon la pénibilité des métiers qu'ils ont exercés et selon leur milieu social.

Aussi, les politiques omettent volontairement de parler de l'espérance de vie en bonne santé, qui à ce jour est de 63 ans pour les hommes et 65 ans pour les femmes. Partir en retraite à 65 ans ou plus pour ceux qui n'auront pas leurs trimestres (67 ans ? 69 ans ?... Macron n'est pas clair sur ce point...) signifiera probablement de ne plus pouvoir totalement en profiter faute d'une santé suffisante.



## Mensonge N°2 : « Les retraités sont des privilégiés »

**Ceci est faux !** En effet, repousser l'âge de départ à la retraite, c'est faire mourir les classes populaires plus tôt. À l'âge actuelle de la retraite, 25% des plus pauvres sont déjà décédés.



De surcroît, les réformes des retraites des trois dernières décennies ont tendu à faire baisser les pensions des retraités, et non pas à les augmenter.

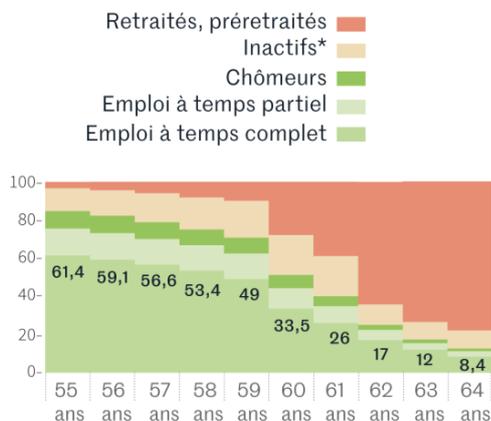
**FO** rappelle que les éventuelles « économies » obtenues en matière de retraite en cas de prolongation de la durée de travail se répercuteront automatiquement, et parfois plus fortement, sur les autres dépenses publiques : chômage et maladie principalement. Prolonger la durée de cotisation alors qu'actuellement un tiers des seniors est sans emploi ni retraite et vit sous le seuil de pauvreté aggraverait la pauvreté pour beaucoup de nos concitoyens.

## Mensonge N°3 : "Les règles de départ à la retraite sont trop avantageuses pour les fonctionnaires"

**Cette affirmation est fausse.** Selon le Conseil d'orientation des retraites, la majorité des fonctionnaires obtiennent en réalité une retraite plus basse que celle qu'ils auraient eue s'ils avaient été salariés du privé et ce malgré le fait que leur retraite soit calculée sur les 6 derniers mois contre les 25 meilleures années dans le privé. Ceci s'explique par des salaires de plus en plus faibles lors du recrutement, le blocage du point d'indice depuis plusieurs décennies, la très faible prise en compte des primes dans le calcul de la pension et un salaire qui progresse peu. À titre d'exemple en 1980, un enseignant débutait sa carrière à **2,3 SMIC** alors qu'aujourd'hui il ne perçoit **qu'1,4 fois le SMIC** avec une progression de carrière (et donc de salaire) de plus en plus lente.

## A 64 ans, seuls 8,4 % des Français travaillent à temps complet

Ventilation des situations vis-à-vis du marché du travail selon l'âge, moyenne 2016-2018, en %



\*avant 50 ans et n'ayant jamais travaillé

Sources : Dares, Eurostat, Conseil d'orientation des retraites

Infographie : Marianne Boyer, Maxime Mainguet

## Mensonge N°4 : " Le véritable enjeu des réformes des retraites c'est d'assurer une retraite convenable à tous »

**C'est faux !** Il s'agit en fait de faire baisser les retraites. En allongeant la durée de cotisation, on augmente de fait les périodes non cotisées ou à faible cotisation notamment sur les fins de carrière (maladie, inaptitude...).

Des millions de personnes ayant 15-24 ans aujourd'hui n'ont donc d'ores et déjà aucune chance d'atteindre la retraite à taux plein. Parallèlement, les trois quarts des femmes qui deviennent mères réduisent leur temps de travail, et 58% vont jusqu'à interrompre leur carrière.

Elles devraient donc en théorie travailler jusqu'à un âge significativement plus élevé que les hommes pour pouvoir atteindre la retraite à taux plein.

## Retarder l'âge de départ à la retraite ne sert qu'à baisser les pensions !

### Mensonge N°5 : « La réforme va dégager des marges budgétaires pour financer l'école et la santé »

**C'est faux à court et moyen terme**, puisque dans les meilleurs des cas, les marges budgétaires gagnées par cette réforme ne produiront leurs effets que dans 5 à 10 ans (délai d'application de la réforme) alors que c'est maintenant qu'il faut refinancer l'école et la santé.



### Scénario 5 : les pistes d'économies

Ce que rapporteraient en 2027 au système des retraites les différentes propositions qui s'appliqueraient à partir de la génération 1962.

#### ÂGE

Relèvement de l'âge d'ouverture des droits (ou âge légal de départ, actuellement à 62 ans) à **64 ans** (3 mois par génération à partir de la génération 1962)

5,8 Mds€

Age minimal du taux plein à **64 ans** et baisse de l'âge d'annulation de la décote (actuellement à 67 ans) à **65 ans**

10,8 Mds€

Age minimal du taux plein à **63 ans** et baisse de l'âge d'annulation de la décote à **66 ans** + accélération des départs anticipés pour carrière longue à 60 ans

6,1 Mds€

#### DURÉE D'ASSURANCE

Augmentation d'un trimestre par génération avec durée cible de **43 ans**

3,9 Mds€

Augmentation d'un trimestre par génération avec durée cible de **44 ans**

5 Mds€

#### CARRIÈRES LONGUES

Restriction de la retraite anticipée pour carrière longue (aujourd'hui il faut avoir cotisé au moins 5 trimestres avant les 20 ans, en plus de la durée minimale de cotisation requise correspondant à la génération) : **12 trimestres avant 20 ans**

1,3 Mds€

Restriction de la retraite anticipée pour carrière longue : **4 trimestres avant 19 ans**

0,3 Mds€

LP/INFGROPHIE. SOURCE : COR ET NOTE INTERNE DE LA DSS (DIRECTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE) DE MAI 2020. CES ESTIMATIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES AVANT LA CRISE SANITAIRE.



A titre de comparaison la suppression de l'ISF (à destination des plus riches) par le Président Macron en 2018 a fait perdre au budget de l'État plus de 5 milliards d'€ par an.

Et que dire des quasiment 30 milliards annuels d'allègements de cotisations patronales sur les bas salaires avec un effet minime et non prouvé sur l'emploi. Aussi, ces allègements encouragent les employeurs à ne pas augmenter les salaires pour ne pas perdre ces exonérations.

En résumé, le véritable enjeu de cette nouvelle réforme, jamais exprimé, est de retarder l'âge de départ pour abaisser le montant des pensions, en rendant l'accès à la retraite à taux plein de plus en plus difficile et en incitant fortement ceux qui le pourront à se constituer leur propre rente. Ils devront le faire en cotisant à des fonds de pensions privés tel que Blakrock soupçonné par sa proximité avec le pouvoir de vouloir imposer la retraite par capitalisation en France.



**POUR QUE NOUS PUISSONS FAIRE BOUGER  
LES LIGNES POUR UN MEILLEUR AVENIR,  
  
VOTEZ ET FAITES VOTER FO  
LORS DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES  
DE DECEMBRE 2022 !**



B413 - 78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP - 01 49 55 81 42  
 @ foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr [www.foenseignementagricole.fr](http://www.foenseignementagricole.fr)  
[www.facebook.com/foenseignementagricole/](https://www.facebook.com/foenseignementagricole/) [twitter.com/FOENSAGRI](https://twitter.com/FOENSAGRI)